

**RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Présenté**

**au Sénat académique**

**du 28 août 2020**

**Préparé par le Secrétariat général**

## RÉSOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION

### **R : 07-CPR-200505**

*« Que le Comité des programmes accepte la création des cours FASS3100 Stage de formation pratique et FASS3200 Stage de formation et les modifications des profils des programmes de Baccalauréat d'études individualisées et de B.A. Multidisciplinaire. »*

### **R : 01-CPR-200505**

*« Que le Comité des programmes accepte que les cours suivants soient ajoutés à la liste des cours à option du Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante et étudiant régulier) : BIOL2613 Introduction à la génétique, BIOL3253 Microbiologie, EDUC1113 Psychopédagogie de l'enfant, EDUC1123 Psychopédagogie des ados, KNEP1102 Vie active et santé, NUAL1602 Introduction à la nutrition, PHIL2235 Éthique, PSYC2610 Développement de l'enfant, PSYC2650 Dév. de l'adol. et de l'adulte, PSYC2810 Relations humaines, PSYC2900 Comportement anormal et TSTX1920 Intro à la toxicomanie. »*

### **R : 05-CPR-200626**

*« Que le Comité des programmes adopte les nouveaux formulaires pour la création d'un programme de 1<sup>er</sup> cycle, des modifications majeures de programmes, la création de programmes de cycle supérieur et l'abolition de programmes et que ces formulaires soient des formulaires électroniques. »*